



BSI :
STOP OU ENCORE ?

Résultats de l'enquête
réalisée auprès de 5 346 participants
- Avril 2023 -



Le BSI qui devait être un outil d'amélioration de la prise en compte de la dépendance est au contraire une machine à détériorer les soins faute de bon sens et de véritables moyens.

ÉDITO



Depuis la mise en place du BSI un certain nombre de problèmes se posent : tarifs insuffisants, algorithme à la main de la Caisse, forfaits à la journée. C'est pourquoi, **Convergence Infirmière a souhaité consulter la profession pour s'appuyer sur les expériences et les retours du « terrain »** et ainsi porter les revendications de la base au plus haut niveau.

Plus de 5 300 infirmières et infirmiers libéraux ont répondu et les résultats sont sans appel. Vous êtes 70 % à refuser que le BSI soit étendu aux patients âgés de moins de 85 ans et plus de 56% à avoir modifié la prise en charge des patients depuis la mise en œuvre du BSI.

Le BSI qui devait être un outil d'amélioration de la prise en compte de la dépendance est au contraire une machiner à détériorer les soins faute de bon sens et de véritables moyens. Les propositions et les remarques des infirmières et des infirmiers libéraux sont nombreuses et pertinentes.

Nous l'avons dit lorsque nous avons été malheureusement le seul syndicat à refuser de signer cet avenant n°6 en 2019, il s'agit du pire avenant jamais mis en place pour notre profession : BSI qui ne correspond pas aux réalités de la prise en charge, forfaits kilométriques, algorithme maîtrisé par la Caisse, clause de revoyure...

Le calendrier de déploiement du BSI a de nouveau été reporté pour des raisons comptables et parallèlement les contrôles d'activité se multiplient. Les témoignages d'infirmières et d'infirmiers libéraux soumis à une charge mentale de plus en plus insupportable sont légion. Cette situation n'est ni admissible, ni durable.

Convergence Infirmière demande du respect pour les infirmières et les infirmiers libéraux et des moyens pour la prise en charge de la dépendance et du vieillissement. Nous ne sommes pas le syndicat des tableaux Excel et des comptables mais le syndicat de l'humain et des réalités de terrain. Aussi, nous demandons à ce que les besoins des patients et des IDEL soient pris en compte et que des moyens adaptés soient attribués.

Convergence Infirmière a saisi le ministre de la Santé pour solliciter l'ouverture de négociations conventionnelles. Les infirmières et les infirmiers libéraux en exercice le constatent tous les jours, il faut travailler toujours plus pour gagner moins : plus d'actes, plus d'inflation, plus de stress, plus d'exigences des patients, plus de violence, plus d'indus, plus de paperasserie. **Des réponses doivent être apportées à une profession à bout qui ne comprend pas et n'accepte pas le manque de valorisation de son travail et de ses compétences.**



Ghislaine SICRE,

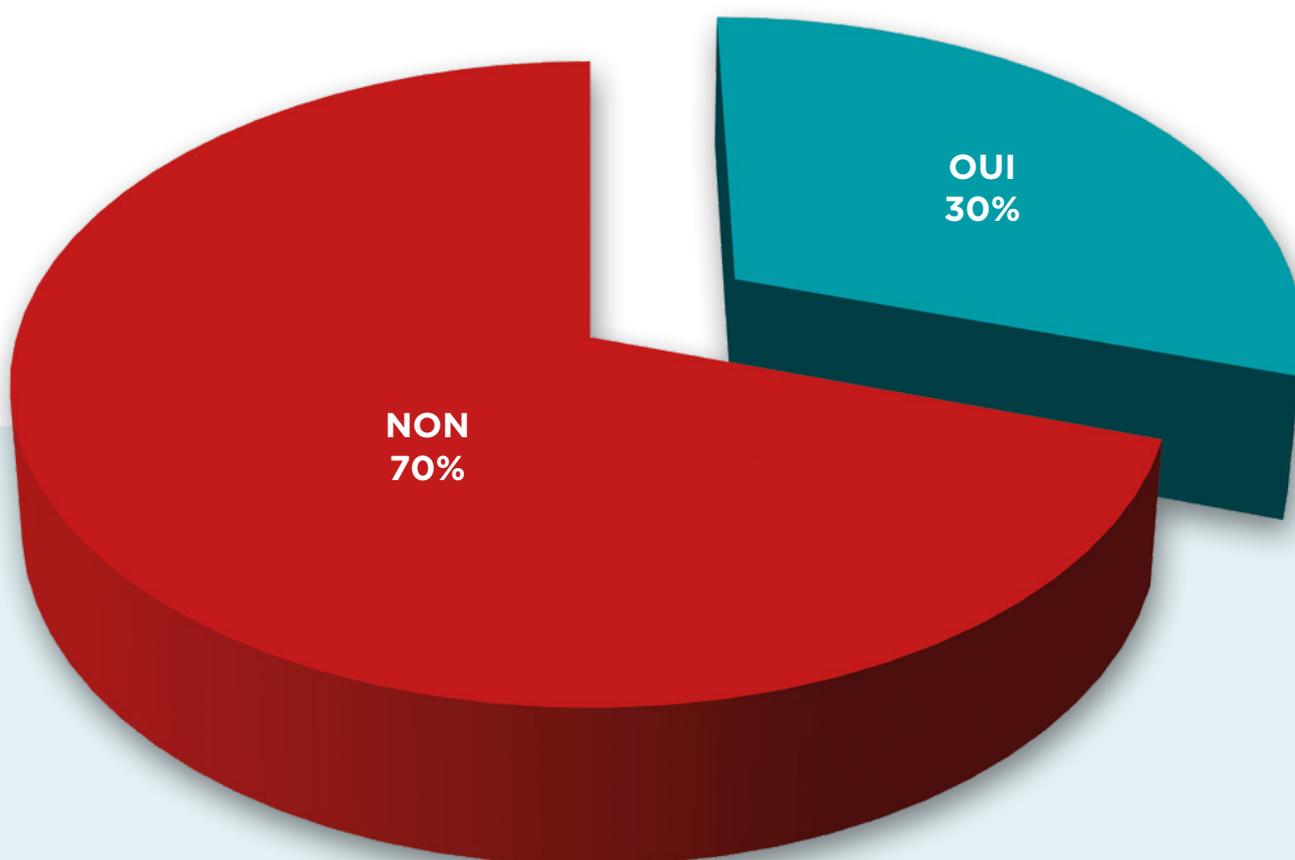
Présidente de Convergence Infirmière

1

Souhaitez-vous voir la dernière tranche mise en œuvre pour les moins de 85 ans ?

Réponses obtenues : 5 320 / Question ignorée : 26

Réponses	nombre	%
Oui	1 596	30%
Non	3 724	70%

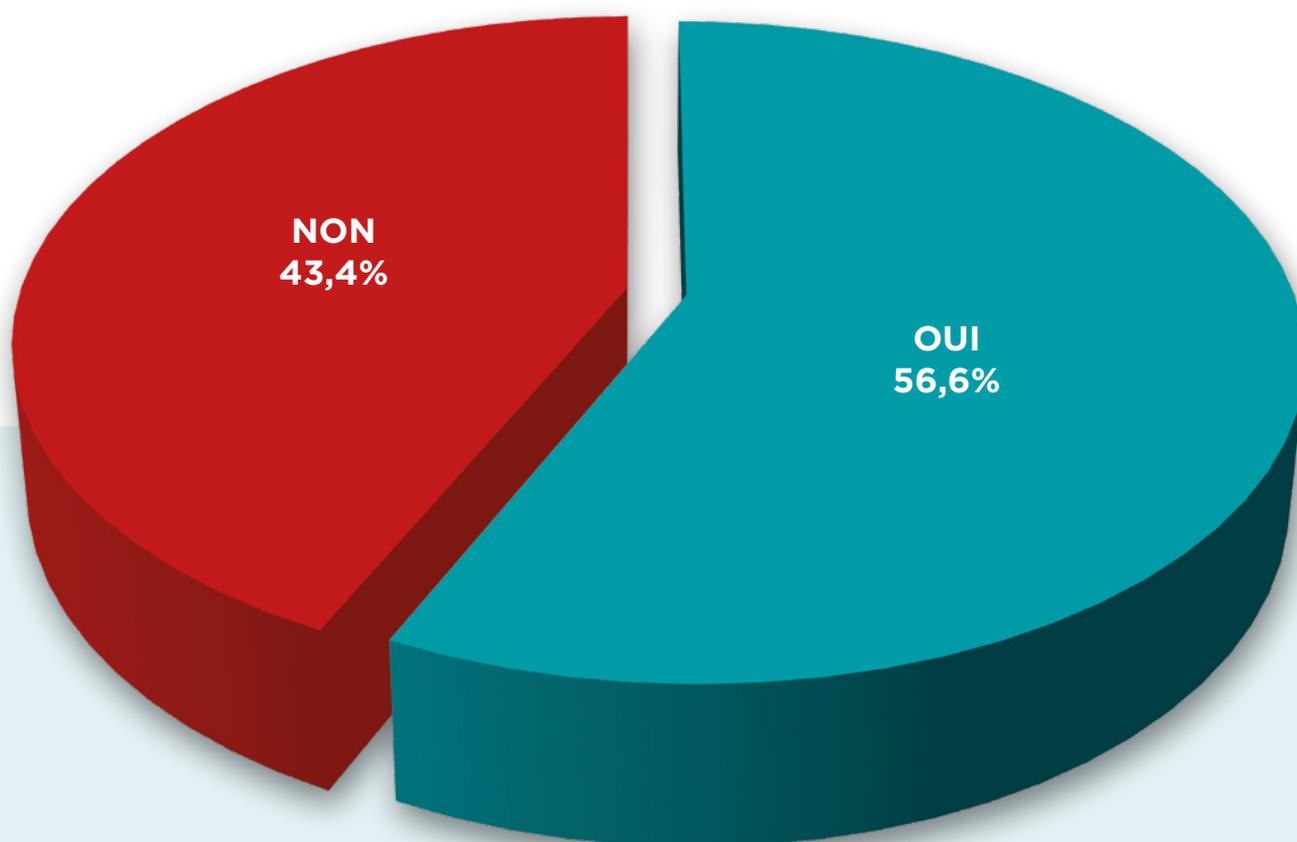


2

Avez-vous modifié votre façon de prendre en charge les patients depuis sa mise en œuvre ?

Réponses obtenues : 5 340 / Question(s) ignorée(s) : 6

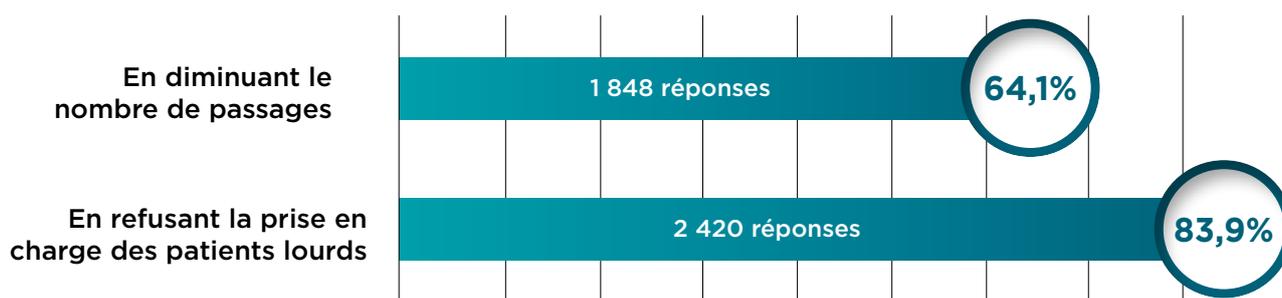
Réponses	nombre	%
Oui	3 023	56,6%
Non	2 317	43,4%



3

Comment avez-vous modifié votre façon de prendre en charge les patients ?

Réponses obtenues : 2 884 / Question ignorée : 2 462



AUTRES RÉPONSES

RÉORGANISATION DES TOURNÉES

- « En diminuant la part des soins de nursing dans la tournée. »
- « Passant moins de temps avec les patients. »
- « Le soir passage limité car payé juste 2,5 €. »
- « En divisant la tournée en 2. Nous nous sommes séparés. Trop compliquées les rétrocessions de bout de chandelle. »
- « En refusant les patients éloignés du cabinet. »
- « Tournées modifiées pour éviter les rétrocessions interminables ou plutôt les comptes d'apothicaire entre associés. »

ARRÊT OU LIMITATION DE PRISES EN CHARGE DE PATIENTS LOURDS

- « En ne prenant plus les nursings trop peu payés pour le temps passé. »
- « Nous avons décidé de ne plus prendre en charge les patients très âgés. »

- « Ceux nécessitant 3 passages c'est terminé. Et les forfaits moyens selon l'état du patient. Y en a marre de travailler pour moins d'un Smic. Avec le non cumul des actes, on travaille à perte. Je vais arrêter cette profession. »

AUGMENTATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

- « En augmentant le nombre de patients, pour palier le déficit financier, au prix d'une surcharge de travail et d'épuisement physique et mentale. »
- « En faisant des dépassements d'honoraires en fonction des retours forfaits et de la charge effective du patient. »

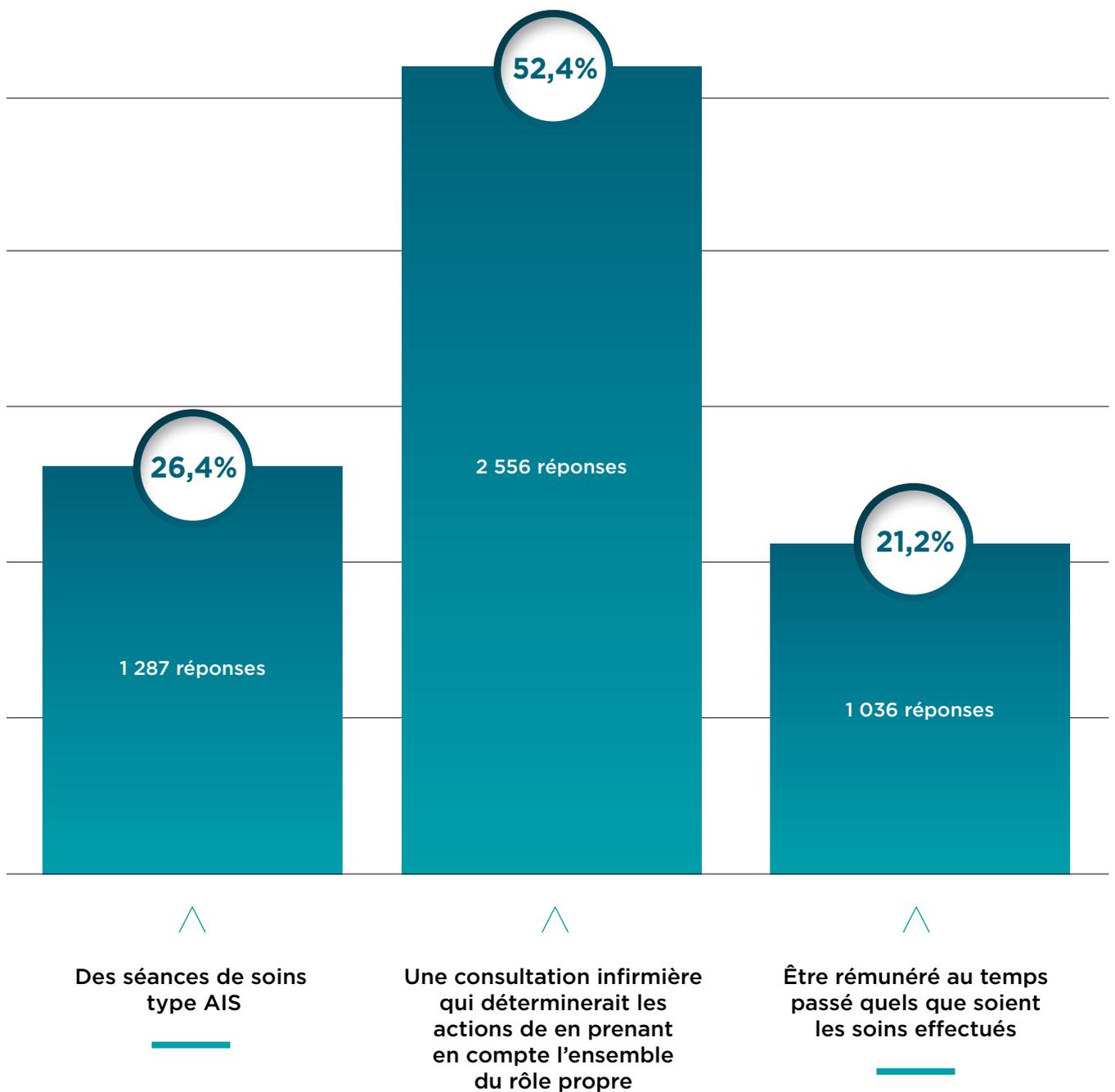
BAISSE DE REVENUS ET ARRÊT DU LIBÉRAL

- « En envisageant d'arrêter le libéral. »
- « En baissant mon niveau de vie. »

4

Si on vous proposait d'abandonner le BSI, préféreriez-vous le remplacer par...

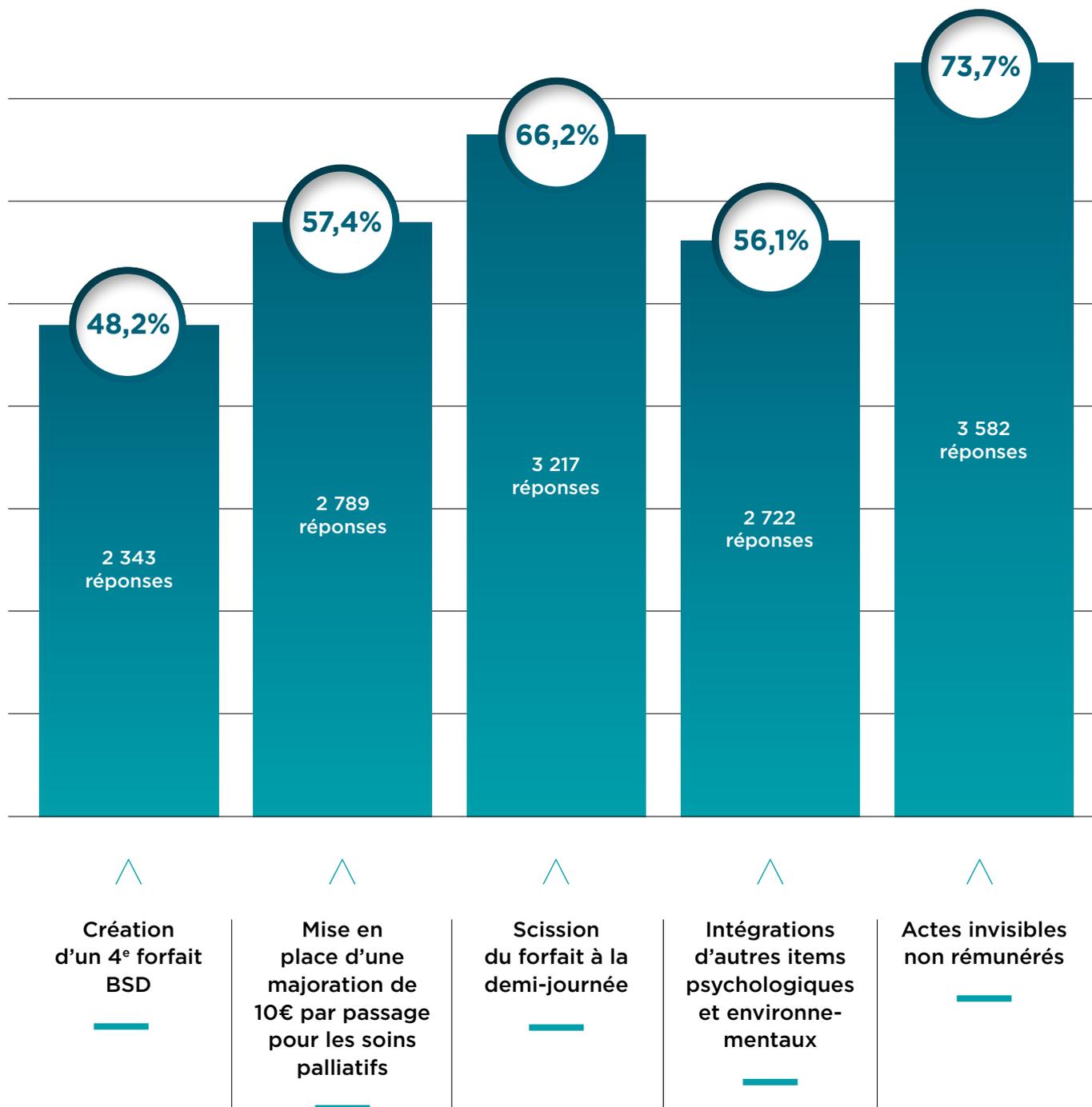
Réponses obtenues : 4 879 / Question ignorée : 467



5

De quelle manière peut-on améliorer le BSI ?

Réponses obtenues : 4 858 / Question ignorée : 488





AUTRES RÉPONSES

SUPPRESSION DU BSI ET FACTURATION À L'ACTE

- « Stop BSI, manque de souplesse et inutile, bilan bidon ! »
- « Pas d'amélioration possible. »
- « Arrêter les forfaits et facturer les actes. »
- « Pas de forfait journalier. Actes rémunérés à chaque passage comme les AIS. »

ADAPTATION DU BSI AUX RÉALITÉS DES PRISES EN CHARGE

- « BSI peu adapté au rôle propre. La dépendance est aussi psycho-sociale : patients psy ou patients ayant un faible niveau d'éducation en santé. »
- « Les troubles cognitifs ne sont pas pris en compte dans le BSI. Prises en charge difficiles et compliquées bien souvent en parallèle de la dépendance. On modifie les algorithmes en douce pour nous payer moins pour un travail identique voire plus important. Pas de reconnaissance dans le BSI. »
- « Revaloriser notre profession en libérale : bio/psycho /social / pont avec famille / médecin / kine/conseil départemental etc... et en arrêtant de nous prendre pour des fraudeurs ! »

SUPPRESSION DE LA DÉGRESSIVITÉ DES ACTES ET REVALORISATION DU BSI ET DE L'ENSEMBLE DES ACTES

- « Rémunération de tous actes exécutés, plus jamais des actes en soldes !!! »
- « Une cotation qui n'est pas dégressive. »
- « Que tous les actes effectués auprès du patient soient tous côtés taux plein. »
- « Augmenter les cumuls d'actes dérogatoires. »
- « Majoration des forfaits BS A, B et C. »
- « Prévoir une augmentation pour plusieurs passages mais sans la scission. »
- « Augmenter l'IFI. »
- « Élévation tarifaire du forfait en fonction de l'indice INSEE réévalué tous les ans (BSI et tous nos autres actes d'ailleurs). »

SUPPRESSION DE L'ALGORITHME

- « Un algorithme ne reflète en aucun cas la réalité du terrain. »
- « Qu'il ne soit pas géré par un algorithme. »
- « Supprimer cet algorithme qui ne représente pas le travail effectué. »



Convergence infirmière

LIBÉRALE AVANT TOUT

CONVERGENCE INFIRMIÈRE

149 avenue du Golf, Green Park

Bâtiment B, porte 4

34670 BAILLARGUES

Tél. : 04 99 13 35 05

Mail : contact@convergenceinfirmiere.com

convergenceinfirmiere.com